



SINGULARITES - TRIO DE MENTHES 50ML

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation SINGULARITES - TRIO DE MENTHES 50ML
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit 50/70ML
UFI : 4V07-W0G1-7000-W535

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes - Liquide pour cigarette électronique

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

AL-KIMIYA
49 CHEMIN DE GUILHERMY
31100 TOULOUSE France
Téléphone : +33768132164
AL KIMIYA : +33768132164 contact@al-kimiya.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

| | |
|-------------------|---|
| Aquatic Chronic 3 | Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3 |
|-------------------|---|

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Aucun

Pictogrammes : Aucun

Mentions de danger

| | |
|------|--|
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
|------|--|

Conseils de prudence

| | |
|------|--|
| P101 | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
|------|--|

| | |
|------|-----------------------------------|
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
|------|-----------------------------------|

| | |
|------|---|
| P103 | Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. |
|------|---|

| | |
|------|---------------------------------------|
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
|------|---------------------------------------|

| | |
|------|--|
| P501 | Éliminer le contenu/le récipient dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation locale. |
|------|--|

Phrases EUH

| | |
|--------|---|
| EUH208 | Contient (S)-p-mentha-1,8-diène; l-limonène (5989-54-8) L-CARVONE (6485-40-1) trans-menthone (89-80-5) isomenthone (491-07-6) (R)-p-mentha-1,8-diène (5989-27-5) . Peut produire une réaction allergique. |
|--------|---|



SINGULARITES - TRIO DE MENTHES 50ML

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

| Nom chimique | N° | % | Classe(s) | Concentrations spécifiques |
|--|---|---------------|---|----------------------------|
| 2-isopropyl-N,2,3-triméthylbutyramide | n°CAS : 51115-67-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 256-974-4 | > 1 - < 2,5 | Acute Tox. 4 Oral - H302 | Non applicable |
| L-CARVONE | n°CAS : 6485-40-1 Numéro d'identification UE : N°CE : 229-352-5 | > 0,1 - < 0,5 | Skin Sens. 1B - H317 | Non applicable |
| trans-menthone | n°CAS : 89-80-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-941-1 | > 0,1 - < 0,5 | Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 3 - H412 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317 | Non applicable |
| isomenthone | n°CAS : 491-07-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 207-727-4 | > 0,1 - < 0,5 | Acute Tox. 4 Inhalation - H332 Acute Tox. 4 Oral - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317 | Non applicable |
| (S)-p-mentha-1,8-diène; l-limonène INCI : L-LIMONENE | n°CAS : 5989-54-8 Numéro d'identification UE : 601-029-00-7 N°CE : 227-815-6 | > 0,1 - < 0,5 | Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 | Non applicable |
| (R)-p-mentha-1,8-diène | n°CAS : 5989-27-5 Numéro d'identification UE : 601-096-00-2 N°CE : 227-813-5 | > 0,1 - < 0,5 | Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 3 - H412 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317 | Facteur M: 1 |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

Après contact avec la peau - Aucune information disponible.

Après contact avec les yeux - Rincer immédiatement soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion - En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Aucune donnée disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires



SINGULARITES - TRIO DE MENTHES 50ML

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre
- Brouillard d'eau
- Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau puissant

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Aucune donnée disponible.

Produits de décomposition dangereux

- Aucune donnée disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Ne pas laisser les eaux de ruissellement des pompiers pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Fournir une ventilation adéquate.

Pour les secouristes

- Fournir une ventilation adéquate.
- Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol.
- Ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement

- Aucune information disponible.

Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber avec un matériau liant les liquides (p. ex. sable, terre de diatomées, liants acides ou universels).
- Ventiler la zone affectée.

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Élimination : voir section 13
- Equipement de protection individuelle : voir rubrique 8
- Manipulation sûre : voir section 7



SINGULARITES - TRIO DE MENTHES 50ML

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Aucune information disponible.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Aucune information disponible.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Respecter la fiche technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

- Aucune donnée disponible.

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés - Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle - Blouse de laboratoire.

- Lunettes.



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement - Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| <u>État</u> | Liquide | <u>Aspect</u> | Liquide |
|---------------------------------|---------|--------------------------|-----------------|
| <u>Couleur</u> | jaune | <u>Odeur</u> | caractéristique |
| Seuil olfactif | | Aucune donnée disponible | |
| pH | | Aucune donnée disponible | |
| Point de fusion | | Aucune donnée disponible | |
| Point de congélation | | Aucune donnée disponible | |
| Point d'ébullition | | Aucune donnée disponible | |
| Point éclair | | Aucune donnée disponible | |
| Taux d'évaporation | | Aucune donnée disponible | |
| inflammabilité | | Aucune donnée disponible | |
| Limite inférieure d'explosivité | | Aucune donnée disponible | |



SINGULARITES - TRIO DE MENTHES 50ML

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Limite supérieure d'explosivité | Aucune donnée disponible |
| Pression de la vapeur | Aucune donnée disponible |
| Densité de la vapeur | Aucune donnée disponible |
| Densité relative | Aucune donnée disponible |
| Densité | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Eau) | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Ethanol) | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Acétone) | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Solvants organiques) | Aucune donnée disponible |
| Log KOW | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique | Aucune donnée disponible |

Caractéristiques des particules

| | |
|----------------------------|--------------------------|
| Taille des particules | Aucune donnée disponible |
| Empoussièrément | Aucune donnée disponible |
| Aire de surface spécifique | Aucune donnée disponible |
| Forme | Aucune donnée disponible |

9.2 - Autres informations

| | |
|-----------------------------|--------------------------|
| Teneur en COV | Aucune donnée disponible |
| Energie minimale d'ignition | Aucune donnée disponible |
| Conductivité | Aucune donnée disponible |
| Indice de réfraction | Aucune donnée disponible |
| Teneur en corps solides | Aucune donnée disponible |
| Tension de surface | Aucune donnée disponible |
| Concentration de saturation | Aucune donnée disponible |

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Aucune réaction dangereuse lors de la manipulation et du stockage conformément aux dispositions.

10.4 - Conditions à éviter

- Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune donnée disponible.



SINGULARITES - TRIO DE MENTHES 50ML

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité : Mélange

| | |
|---|--------------------------|
| DL50 Orale (rat) | Aucune donnée disponible |
| DL50 Cutanée (rat) | Aucune donnée disponible |
| DL50 Cutanée (lapin) | Aucune donnée disponible |
| CL50 Inhalation (rat) | Aucune donnée disponible |
| CL50 Inhalation poussières brouillard (rat) | Aucune donnée disponible |
| CL50 Inhalation vapeurs (rat) | Aucune donnée disponible |

- Aucune donnée disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Aucune donnée disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



SINGULARITES - TRIO DE MENTHES 50ML

- Aucune donnée disponible.

Danger par aspiration

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Aucune information disponible.

11.2 - Informations sur les autres dangers

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

| | |
|--|--------------------------|
| CE50 48h crustacés | Aucune donnée disponible |
| CL50 96h poissons | Aucune donnée disponible |
| CEr50 algues | Aucune donnée disponible |
| CEr50 autres plantes aquatiques | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronique poissons | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronique crustacés | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronique algues | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronique autres plantes aquatiques | Aucune donnée disponible |

- Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

12.2 - Persistance et dégradabilité

| | |
|--------------------------------------|--------------------------|
| Demande biochimique en oxygène (DBO) | Aucune donnée disponible |
| Demande chimique en oxygène (DCO) | Aucune donnée disponible |
| % de biodégradation en 28 jours | Aucune donnée disponible |

- Aucune donnée disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Facteur de bioconcentration (FBC) | Aucune donnée disponible |
| Log KOW | Aucune donnée disponible |

- Aucune donnée disponible.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune donnée disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Aucune information disponible.

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination



SINGULARITES - TRIO DE MENTHES 50ML

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets - Aucune information disponible.

Evacuation des eaux - Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre - Aucune information disponible.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale - Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

| Version | Date d'émission | Auteur | Description des modifications |
|---------|-----------------|--------|-------------------------------|
|---------|-----------------|--------|-------------------------------|



SINGULARITES - TRIO DE MENTHES 50ML

| Version | Date d'émission | Auteur | Description des modifications |
|---------|-----------------|--------|-------------------------------|
| 1 | 14/01/2025 | | |

Abréviations et acronymes

- ADR : L'Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- ATE : Estimation de la toxicité aiguë.
- CL50 : Concentration létale à 50 % d'un animal testé.
- CME0 : Concentration la plus faible avec effet observé.
- DL50 : Dose mortelle à 50 % d'un animal testé.
- DME0 : niveau d'effet indésirable observé le plus bas.
- DNEL : niveau dérivé sans effet.
- EC50 : Concentration efficace de la substance provoquant des effets néfastes chez 50 % des animaux testés.
- IATA : Association du transport aérien international.
- IMDG : Marchandises dangereuses maritimes internationales.
- N° CE : Numéro de la Communauté Européenne
- NOEC : Concentration sans effet observé.
- NOEL : Aucun niveau d'effet observable.
- Numéro CAS : Numéro du Chemical Abstracts Service.
- OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
- PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
- PNEC : concentration prévue sans effet.
- RID : Transport international ferroviaire de marchandises dangereuses.
- STEL : Limite d'exposition à court terme
- TWA : moyenne pondérée dans le temps
- VLEP : Limite d'exposition professionnelle.
- vPvB : très persistant et très bioaccumulable.

Textes des phrases réglementaires

| | |
|-------------------------|---|
| Acute Tox. 4 Inhalation | Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4 |
| Acute Tox. 4 Oral | Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 |
| Aquatic Acute 1 | Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1 |
| Aquatic Chronic 1 | Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1 |
| Aquatic Chronic 3 | Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3 |
| Asp. Tox. 1 | Danger par aspiration - Catégorie 1 |
| Flam. Liq. 3 | Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3 |
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| Skin Irrit. 2 | Irritation cutanée - Catégorie 2 |
| Skin Sens. 1 | Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 |
| Skin Sens. 1B | Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B |



SINGULARITES - TRIO DE MENTHES 50ML

*** **